

L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises

Bernard Thirion, Elvire Demoly,
pôle national Démographie des entreprises, Insee Lorraine

Plus de 200 000 entreprises voient le jour en moyenne chaque année. Entreprises nouvelles ou reprises n'ont pas le même impact sur l'emploi, ce que montre le suivi d'un panel d'entreprises pendant trois ans.

Lors de leur création en 1998, les 210 000 entreprises créées ou reprises emploient 463 000 personnes : 226 000 non-salariés et 237 000 salariés. Parmi ces derniers, seuls les 129 000 salariés des entreprises nouvelles correspondent à des emplois « nouveaux ».

Trois ans plus tard, en 2001, deux entreprises sur trois sont toujours actives. Ces 127 000 entreprises emploient alors au total 472 000 personnes, soit un volume d'emploi équivalent au volume initial à la création, malgré la mortalité qui a frappé certaines jeunes entreprises.

La mortalité des entreprises fait baisser l'emploi non salarié : dans les créations et reprises de la génération 1998, celui-ci passe en trois ans de 226 000 à 128 000, soit une diminution de près de 100 000, due aux disparitions d'entreprises.

A l'inverse, l'emploi salarié connaît un développement certes limité par entreprise, mais globalement significatif. Après trois ans d'activité, les 127 000 entreprises pérennes totalisent 344 000 salariés. L'emploi salarié dans les entreprises encore vivantes en 2001 a augmenté de 107 000 par rapport à 1998.

Depuis cinq ans, 214 000 entreprises voient le jour en moyenne chaque année. Ces entreprises emploient entre 400 000 et 500 000 personnes l'année de leur création.

En 1998 par exemple, les créations d'entreprises regroupent à leur démarrage 463 000 emplois, 226 000 non salariés et 237 000 salariés.

Huit fois sur dix, la création d'entreprises correspond à une création ex nihilo, c'est-à-dire à une entreprise nouvelle. Dans 70 % des cas, ces entreprises nouvelles n'ont aucun salarié. Ce type de création génère néanmoins, en raison de son nombre, un volume d'emplois total significatif : 303 000 en 1998, dont 129 000 salariés.

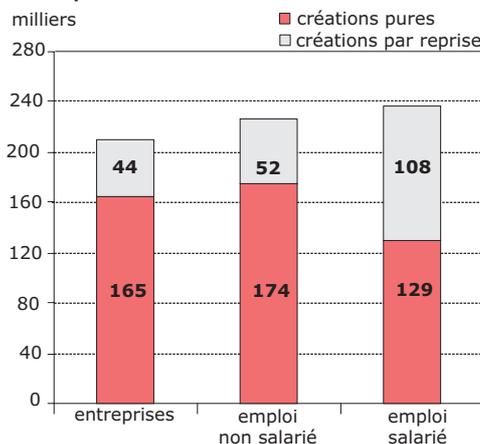
Les créations par reprise d'entreprise existante ne représentent que 20 % des créations. Mais elles regroupent à leur début 35 % des emplois de l'ensemble, soit 160 000, dont 108 000 salariés. Leur impact sur l'emploi n'est cependant pas de même nature que celui des entreprises nouvelles, puisqu'il s'agit dans la grande majorité des cas de maintien d'emplois existants (*graphique 1*).

Les entreprises nouvelles créent de l'emploi

Chaque année, la création d'entreprises représente entre 2 % et 3 % de l'ensemble des emplois salariés et non salariés du secteur marchand.

L'emploi non salarié est dans un premier temps le plus concerné par la dynamique de la création : créer ou reprendre une entreprise, c'est

① En 1998, près de la moitié des emplois salariés sont le fait des créations par reprise



Source : Enquête SINE 1998, vagues 1998 et 2001 et répertoire SIRENE, Insee

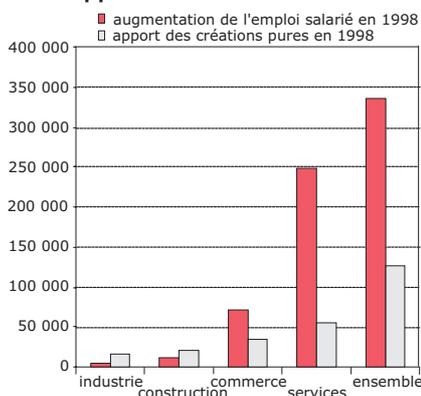
d'abord créer son propre emploi. Par exemple, les 226 000 non salariés des créations et reprises de l'année 1998 représentent 14 % du total de l'emploi non salarié au 31 décembre 1997. La moitié d'entre eux exerçaient déjà une activité avant de créer ou reprendre une entreprise, dont sept fois sur dix en tant que salarié.

Sur l'emploi salarié, la création d'entreprises a un impact plus limité au départ. En 1998, les 237 000 salariés des entreprises créées ou reprises représentent 1,8 % du total des emplois salariés du secteur marchand. Cependant les 129 000 salariés des entreprises nouvelles de 1998 représentent le tiers de la progression de l'emploi sur l'année (*graphique 2*).

Deux entreprises sur trois créées en 1998 toujours actives en 2001

Bien qu'elle reste élevée, la mortalité des jeunes entreprises est moins forte pendant les trois premières années pour la génération 1998 que pour la génération 1994. L'amélioration porte surtout sur les deux premières années, avec une mortalité en recul pour les créations ex nihilo (*graphique 3*). Deux facteurs expliquent cette amélioration. D'une part, les nouvelles entreprises de la génération 1998 ont bénéficié d'une conjoncture favorable pour se lancer. D'autre part, elles sont dès le départ mieux armées pour résister aux difficultés de la phase de lancement. En parti-

② Les entreprises nouvelles apportent plus du tiers des emplois supplémentaires en 1998



Champ : secteur marchand, hors agriculture, secteur financier, éducation-santé-action sociale

Source : Estimations d'emplois et enquête SINE 1998, vagues 1998 et 2001, Insee

culier, les moyens investis au démarrage sont plus conséquents, et l'adoption de la forme sociétaire plus fréquente, toutes choses favorisant la pérennité de l'entreprise.

Comme pour la génération 1994 en effet, les caractéristiques du projet sont déterminantes pour assurer la pérennité de l'entreprise. En particulier, les moyens financiers consacrés au lancement du projet restent le critère majeur, avec huit entreprises sur dix encore actives après trois années d'activité si les fonds investis dépassent 76 000 euros contre six sur dix lorsqu'ils sont inférieurs à 7 600 euros.

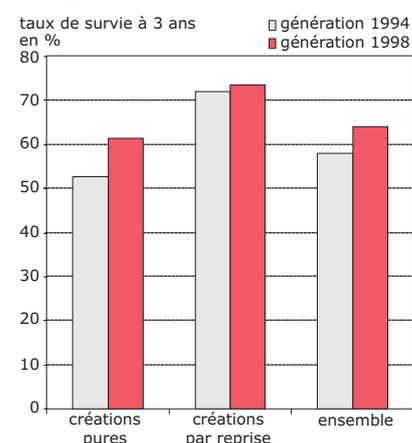
L'emploi salarié progresse dans le temps pour les entreprises pérennes

Les jeunes entreprises pérennes augmentent le nombre de leurs salariés au cours des trois premières années d'activité. Cette croissance permet de compenser la disparition des emplois salariés dans les jeunes entreprises mortes au cours de cette période.

Les entreprises commencent à embaucher dès les premiers mois.

Après trois ans, seules 127 000 entreprises sont encore actives. Mais ces « survivantes » regroupent plus de 472 000 emplois, dont 344 000 salariés. Cette situation résulte de deux évolutions contraires : une baisse de l'emploi non salarié et une croissance de l'emploi salarié (*graphique 4*).

③ Mortalité moins élevée pour les créations pures de la génération 1998



Source : Enquête SINE 1994, vagues 1994, 97, 99 et enquête SINE 1998, vagues 1998 et 2001

Ce recul de l'emploi non salarié provient bien sûr de la mortalité des jeunes entreprises. Mais il s'explique aussi par le retrait d'une partie des conjoints collaborateurs une fois le décollage de l'entreprise effectué, et également par le changement de statut de certains dirigeants non salariés, qui deviennent dirigeants salariés.

Après trois années d'activité, l'emploi salarié des jeunes entreprises représente 73 % de leur emploi total contre 51 % au démarrage. Sa part reste inférieure à celle observée dans l'ensemble des entreprises en 2001, de l'ordre de 90 %.

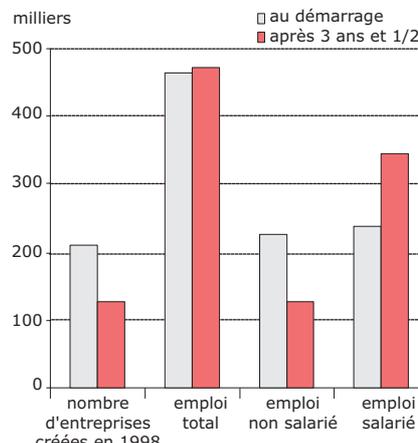
Les jeunes entreprises se limitent souvent à une ou deux embauches

Après trois années d'activité, plus de la moitié des jeunes entreprises conservent la même taille, tandis que 9 % perdent des emplois salariés. Pour les 36 % qui affichent une hausse de l'emploi, l'augmentation reste majoritairement limitée à un ou deux salariés (*graphique 5*).

Compte tenu de leur nombre, ces entreprises à faible développement contribuent cependant de façon significative à la croissance des salariés dans les jeunes entreprises.

Plus fréquemment employeuses, les entreprises reprises peuvent réduire leur effectif salarié en cas de problème. Les créations pures, très souvent sans salarié, ne peuvent utiliser cet « amortisseur » : en cas de difficultés, la fermeture de

④ Évolution des entreprises créées en 1998 et de leurs emplois



Source : Répertoire SIRENE et enquête SINE 1998, vagues 1998 et 2001, Insee

l'entreprise elle-même est bien souvent la seule solution.

Rares sont les entreprises (moins de 3 %) qui réalisent une croissance supérieure à neuf salariés. Seuls trois secteurs se distinguent dans ce domaine avec une proportion de 5 à 6 % : l'industrie, les transports et les services aux entreprises.

Forte croissance en emplois : souvent une politique de rachat ou fusion

Dans la quasi-totalité des cas (97 %), la création ou la reprise d'une entreprise s'accompagne au démarrage de la création ou de la reprise d'un seul établissement, c'est-à-dire d'un seul lieu de production ou de fournitures de biens ou de services.

Au cours de ses trois premières années de vie, une entreprise sur dix a néanmoins créé ou repris au moins un deuxième établissement (*graphique 6*). Mais la part des entreprises pluri-établissements augmente très peu en trois ans, de 3,4 % à 4,9 %.

Car si des établissements nouveaux sont créés, parallèlement d'autres sont fermés. Les entreprises ayant étendu ou renouvelé leur parc d'établissements contribuent plus fortement aux gains d'emplois que les autres. Les 10 % d'entreprises ayant créé ou repris au moins un second établissement ont généré 30 % des gains d'emplois réalisés par les entreprises pérennes en trois ans.

Cependant, la croissance de l'emploi salarié résulte souvent, dans ce cas, d'un rachat ou d'une fusion.

Temps partiel dans le tertiaire, emplois temporaires dans l'industrie

Les jeunes entreprises, comme les autres entreprises, emploient une partie de leurs salariés à temps partiel, et recourent à l'intérim ou aux contrats à durée déterminée.

Fin 2001, après trois ans d'activité, 16 % des salariés (hors dirigeants salariés) des entreprises de la génération 1998 occupent un emploi à temps partiel. Cette proportion est identique à celle de l'ensemble des entreprises. A leur démarrage, les nouvelles entreprises avaient 21 % de leurs emplois à temps partiel. Ce recul du temps partiel dans les jeunes entreprises suit la tendance générale observée en 2000 et 2001. Le recours au travail à temps partiel est surtout utilisé dans les services aux particuliers et dans l'agroalimentaire. Dans ce cas, les nouvelles entreprises sont pour l'essentiel des boulangeries et boucheries. Près d'un tiers de leurs salariés après trois ans d'activité sont à temps partiel.

Dans l'industrie et la construction, le temps partiel concerne à peine 6 % de la main-d'œuvre. Par contre, les entreprises du secteur recourent plus couramment à l'intérim et aux embauches sous contrat à durée déterminée (*graphique 7*).

Forte croissance dans les services aux entreprises

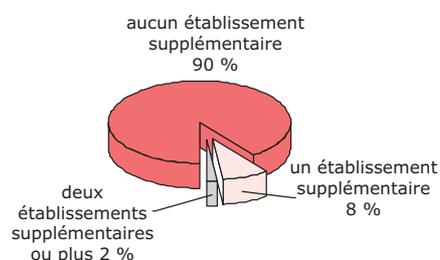
Dans les 127 000 entreprises de la génération 1998 toujours présentes en 2001, l'emploi salarié s'est accru de

70 % avec 145 000 salariés supplémentaires. En moyenne, cela représente plus d'un nouvel emploi par entreprise.

Les créations pures d'entreprises jouent un rôle moteur dans cette croissance (*graphique 8*). Elles ont doublé leurs effectifs salariés en trois ans. Elles ont dégagé un solde positif d'environ 120 000 salariés, soit en moyenne 1,2 salarié supplémentaire. En particulier, dans le secteur des services aux entreprises, la progression est de 180 % sur trois ans. Avec 17 % des entreprises pérennes, ce secteur fournit 31 % des emplois salariés supplémentaires. Ce développement est en partie lié à l'essor des technologies de l'information et de la communication, qui a favorisé de nouvelles activités dans le domaine des services informatiques.

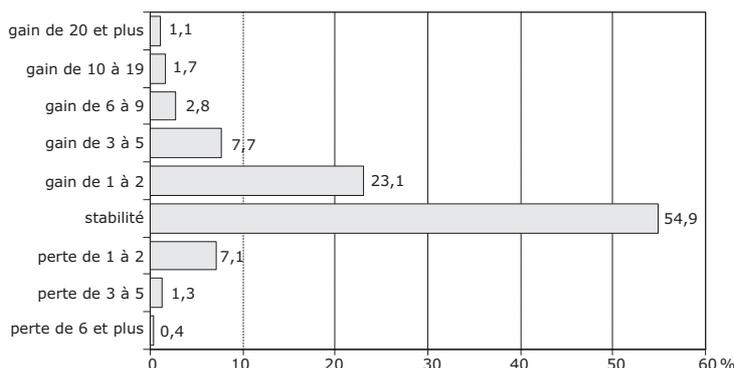
Dans les créations par reprise, l'augmentation est plus faible, 25 %, pour un solde positif de 23 000 salariés, soit en moyenne 0,7 emploi supplémentaire par

⑥ Une entreprise sur dix a procédé à la création ou reprise d'au moins un second établissement



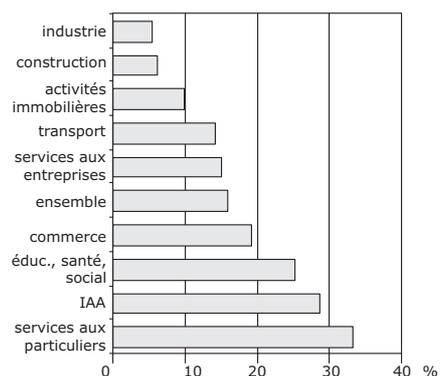
Source : Enquête SINE, vagues 1998 et 2001, Insee

⑤ Huit entreprises sur dix restent stables ou augmentent de un ou deux salariés



Source : Enquête SINE 1998, vagues 1998 et 2001 - Insee

⑦ Part de l'emploi à temps partiel



Source : Enquête SINE, vagues 1998 et 2001, Insee

reprise. Seule exception à la règle, le secteur des transports : la croissance pour ces entreprises est de 125 %, souvent liée à une politique de développement externe par rachat d'entreprises existantes.

Les entreprises sous forme de société ont un développement dynamique, elles contribuent à hauteur de 85 % aux gains d'emplois. Les entreprises individuelles assurent avant tout l'emploi de leur propre créateur.

Sources

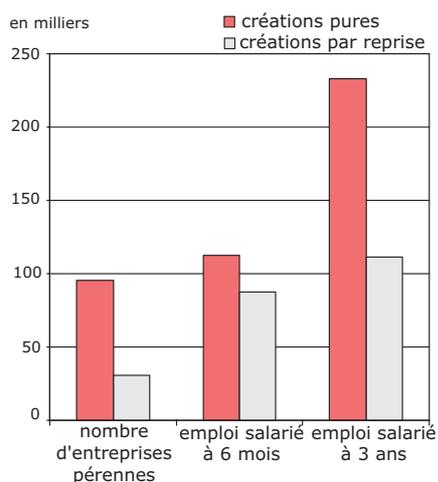
Le Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises (SINE) a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées une même année, par le biais de trois enquêtes directes par voie postale. La première intervient dès les premiers mois de la création, la seconde après trois ans d'activité et la troisième cinq ans après la naissance.

Cette étude utilise les résultats des deux premières interrogations réalisées en septembre 1998 et en septembre 2001 auprès d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au premier semestre 1998. Ces entreprises font partie des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture.

Les volumes d'emplois ont été mesurés à la création et après trois ans d'activité. Pour mesurer l'impact sur l'emploi de la génération 1998 pendant trois ans, les principes suivants ont été retenus :

L'apport des créations d'entreprises en emplois salariés l'année de leur naissance est

⑧ Dynamisme des créations pures de 1998 à 2001



Source : Enquêtes SINE 1998, vagues 1998 et 2001 et répertoire SIRENE - Insee

mesuré à partir des emplois salariés dans les seules entreprises nouvelles. Les emplois dans les créations par reprise sont considérés comme déjà existants.

L'apport des créations d'entreprises après trois ans se mesure en comparant le volume d'emplois salariés au départ dans l'ensemble des créations, pures et par reprise, et le volume de salariés après trois ans d'activité dans les entreprises pérennes, c'est-à-dire encore en activité.

Définitions

Créations pures : entreprises juridiquement et économiquement nouvelles.

Créations par reprise : entreprises juridiquement nouvelles mais dont les moyens de production ont été repris totalement ou partiellement à une entreprise qui existait déjà.

NTIC : les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication couvrent l'ensemble des activités de l'industrie, du commerce, et des services qui concourent à la mise sur le marché de matériels et de services permettant le traitement et la transmission de l'information.

Entreprises pérennes : entreprises créées ou reprises en 1998 et toujours actives trois ans plus tard.

Emploi non salarié : dirigeants non salariés et conjoints collaborateurs. Une entreprise peut donc regrouper plusieurs personnes non salariées. A l'inverse, elle peut n'en avoir aucune si le dirigeant est salarié.

Emploi salarié : dirigeants salariés, emplois à temps plein ou partiel, à contrat à durée indéterminée ou déterminée. Sont exclus les apprentis et les stagiaires.

Bibliographie

« 30 % de femmes parmi les créateurs d'entreprises », *Insee première*, n° 887, mars 2003.

« Légère diminution des créations d'entreprises depuis 2000 », *Insee première*, n° 879, janvier 2003.

« Jeune, diplômé et créateur d'entreprise », Insee Lorraine et Universités, novembre 2002.

« Créations et créateurs d'entreprises », *Insee Résultats* (papier et cédérom), n° 773, décembre 2001.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75660 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : C. Kohler

Code Sage IP03917

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2003



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES